



# FICHE NAVETTE – Permission de stationnement et/ou voirie

## Demande d'autorisation d'occupation du domaine public

### IDENTIFICATION

- Nom du demandeur
- Adresse du demandeur
- Téléphone du demandeur
- Adresse e-mail du demandeur
- Nom de l'entreprise exécutante
- Adresse de l'entreprise exécutante
- Numéro de téléphone de l'entreprise exécutante

**Si votre demande est relative à des travaux sur un bâtiment** (toiture, façade, menuiseries etc.), vous devez obligatoirement fournir les éléments suivants :

Type autorisation d'urbanisme **ACCORDE** :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Permis de démolir

N° Arrêté : ..... Date d'obtention : ...../...../.....

Sans ces informations, votre demande ne pourra pas être prise en compte.

Si vous n'avez pas réalisé au préalable de demande d'autorisation d'urbanisme, nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie.

Mme CAUBET disponible : Lundi 10 h-12 h et 13 h 30 - 17 h et du Mardi au Jeudi 8 h 30 - 12h -tel : 05 61 60 73 24

### NATURE DE L'OCCUPATION

- Date envisagée d'occupation ou travaux (dates et heures)   
*Toute demande doit être effectuée 5 jours ouvrés avant la date prévue de l'occupation ou travaux.*
- Nature de l'occupation à préciser (benne, échafaudage, véhicule de déménagement, etc.) : .....
- Description précise des travaux (réfection de toiture, façade, etc.) : .....
- Adresse complète du lieu d'occupation ou des travaux
- Occupation nécessitant une **neutralisation de voie** : Oui  Non
- Condamnation de **places de stationnement**   
*Si oui, précisez le nombre et le lieu précis*
- Autres précisions



## ENGAGEMENTS

### Je m'engage à :

- Restituer le domaine public occupé en parfait état\*
- Déposer mes déchets et encombrants dans une déchetterie\*   
(SMECTOM du Plantaurel situé à Las Plantos, 09120 Varilhes) - 05 61 68 02 02
- Respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public\*
- Respecter strictement les termes de l'autorisation \*

*\* Champs obligatoires*

Cette affiche doit être dûment remplie et déposée au secrétariat de Mairie. Une copie de la présente sera donnée au policier municipal.

Après autorisation et signature du Maire, une confirmation sera donnée au demandeur. En cas de refus, une réponse motivée lui sera apportée.

Le non-respect de la présente autorisation par le demandeur entraînera des sanctions.

*Date et signature du demandeur*

*Date et signature du Maire, Martine ESTEBAN  
Valant acceptation et autorisation*